

Le 17 février 2016

L'honorable Robert Falcon-Ouellette, député
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

594, av. Ellice
Winnipeg (Manitoba) R3G 0A3

M. Falcon-Ouellette,

Objet : Programme d'aide aux étudiants indiens / Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire

Je tiens d'abord à vous féliciter de votre récente élection en tant que député de Winnipeg-Centre. Je vous écris afin de solliciter votre appui au rétablissement des crédits du Programme d'aide aux étudiants indiens (PAEI) destiné aux universités et aux collèges des Premières Nations. Ma demande vise explicitement le financement du seul établissement d'enseignement postsecondaire des Premières Nations du Manitoba, le Collège Yellowquill, situé au 480, rue Madison à Winnipeg (www.yellowquill.org).

Depuis la création de nos établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations, plus particulièrement le Collège Yellowquill (1984), nous avons compté sur le soutien du Programme d'aide aux étudiants indiens (PAEI) pour aider à couvrir nos frais de fonctionnement. Ce programme de longue date fournissait des crédits de financement de base aux établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations répartis à la grandeur de ce que nous appelons l'île de la Tortue, plus communément appelée le Canada. Même s'il ne comblait pas tous les besoins, il nous permettait de préserver nos connaissances ancestrales tout en offrant des programmes conventionnels, dans un milieu sûr et respectueux où nous contrôlons les programmes et le contenu présenté.

À la fin des années 1980, le gouvernement fédéral a combiné les crédits destinés au PAEI et au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP). Cette mesure a entraîné une perte nette de 12 % du financement destiné aux Premières Nations. Elle a aussi créé une rivalité entre le PAEI et le PAENP par rapport aux candidats admissibles et déferés au PAENP. Les Premières Nations n'avaient pas été consultées sur ces modifications.

Comme si ce n'était pas assez, les critères de financement du PAEI ont été supprimés et remplacés par ceux du Programme de partenariats postsecondaires (PPP). ***Les modifications des critères de financement permettent à des établissements d'enseignement postsecondaire***

non autochtones de présenter une demande de financement, même si ces établissements reçoivent aussi des fonds d'autres sources gouvernementales. Bon nombre de ces établissements non autochtones ont obtenu des fonds du PPP, fonds qui devraient normalement être dévolus à des établissements des Premières Nations, comme le Collège Yellowquill. L'enveloppe consacrée au PPP n'a pas augmenté de sorte que les fonds qui étaient destinés à nos établissements ont été réaffectés à des établissements non autochtones. Cette mesure a compromis notre capacité d'exécuter nos programmes et réduit le nombre d'étudiants que nous pouvons servir.

Le manque de financement critique que cela a engendré pour le Collège Yellowquill, qui ne reçoit aucune forme de financement de base pour son fonctionnement, a compromis encore plus la viabilité de nos activités. Une autre conséquence tient à ce que l'affectation de fonds ministériels à d'autres universités et collèges de compétence provinciale semble avoir à la fois rompu le lien de confiance sur lequel nous comptons et dédoublé les fonds destinés aux provinces dans le cadre des transferts fédéraux « pour le financement des programmes établis » d'enseignement postsecondaire. Cela étant, les établissements non autochtones peuvent avoir accès aux deux sources de fonds, mais pas les établissements des Premières Nations.

Je sollicite votre appui afin de rétablir les fonds du PAEI sous la forme d'une subvention destinée aux établissements contrôlés par des Autochtones, comme le Collège Yellowquill, et de financer nos établissements des Premières Nations sur un pied d'égalité avec les établissements non autochtones, de façon à ce que nous puissions combler les besoins d'enseignement postsecondaire de nos collectivités. Il est essentiel que tous nos établissements des Premières Nations puissent fonctionner sur un pied d'égalité avec les universités et les collèges financés par les provinces.

Le Collège Yellowquill existe depuis plus de 30 ans et s'est acquis une réputation enviable. Deux membres de notre conseil d'administration, anciens diplômés de Yellowquill, sont maintenant chefs de leur collectivité des Premières Nations. En outre, bon nombre de nos autres diplômés occupent un emploi rémunéré au sein de la direction et de l'administration de leur collectivité.

Je suis à votre disposition pour discuter plus à fond de ce dossier.

Dans l'espoir de collaborer avec vous, je vous prie d'accepter, Monsieur Falcon-Ouellette, l'expression de mes sentiments distingués.

Doreen Beauchamp
Directrice